

## Programme de formation

### Public concerné

Infirmier

### Pré-requis

Aucun pré-requis

### Modalités

- Présentiel
- E-learning
- Classe virtuelle
- Mixte

### Durée

Heures : 14h

EPP : OUI  NON

### Profil du formateur

Infirmière experte en analyse des pratiques professionnelles

### Tarif

873,60 €

Version : 06/2023

Taux moyen de satisfaction : n/c

Taux de réussite post-test : n/c

# PARTAGE DES PRATIQUES : BON USAGE DES MÉDICAMENTS

Orientation DPC : 31 : Bon usage des médicaments

(Sous réserve de validation de prise en charge par l'ANDPC)

## Résumé de la formation

Plus de la moitié des accidents à cause de la polymédication serait évitable. Les infirmiers sont directement concernés pour limiter les erreurs de prises médicamenteuses ou les effets indésirables.

La méthode d'analyse des pratiques en EPP induit une « pratique réflexive » et constructive en se référant aux données de la littérature scientifique et professionnelle et d'après votre vécu professionnel. Nous proposons, à partir de vos situations cliniques, d'optimiser l'administration des traitements avec l'information précise, le suivi (tolérance, observance, usage, efficacité) jusqu'à la surveillance des effets secondaires et des risques iatrogéniques. Vous aurez l'avantage de rejoindre un groupe d'analyse des pratiques (GAP) qui n'excède pas plus 15 personnes avec un formateur infirmier expert du thème pour vous accompagner dans vos réflexions/débats.

## Objectifs de la formation

- Cibler les problématiques en termes de bon usage des médicaments lors de l'exposé de situations cliniques
- Évaluer ses pratiques professionnelles au regard de l'examen des données de la littérature scientifique et professionnelle
- Prévoir un plan d'actions à mettre en œuvre après analyse des situations cliniques en ayant vérifié la validité, l'utilité et l'applicabilité des références en matière de surveillance étroite des effets secondaires, indésirables et des risques iatrogéniques, du repérage des causes et des facteurs de risque des accidents d'origine médicamenteuse et de l'observance du patient.
- Faire un retour d'expérience concernant la mise en place du plan d'action d'amélioration des pratiques du bon usage des médicaments et en assurer le suivi au regard d'indicateurs ciblés
- Évaluer l'impact des axes d'amélioration sur les pratiques et proposer de nouvelles actions (parcours de soin, suivi indicateur, fiche information patient, fiche éducative sur la prise médicamenteuse...) dans une démarche continue de la qualité

## Méthodes pédagogiques et d'évaluation

La méthode dominante utilisée est celle de l'analyse des pratiques professionnelles avec un exposé des problématiques, un travail de questionnement, une confrontation des pratiques et des propositions de solutions. Un temps sera dédié à l'appropriation des recommandations.

L'auto-évaluation des pratiques professionnelles est réalisée par l'échange et la confrontation des pratiques des participants.

Afin de mieux centrer vos attentes, des questionnaires avant/après formation vous permettront de situer votre niveau et de mesurer vos acquis.

La participation de l'apprenant sera sanctionnée par une attestation de formation.

Nos formations peuvent être adaptées pour les personnes en situation de handicap. Notre Référente Handicap est à votre disposition pour échanger en toute confidentialité sur votre projet de formation et pour mettre en place les éventuels aménagements spécifiques à prévoir. Contactez notre Référente Handicap, Mme Marion David, à l'adresse suivante : [contact@orionsante.fr](mailto:contact@orionsante.fr) pour convenir d'un rendez-vous téléphonique.

## Programme de formation

### Public concerné

Infirmier

### Pré-requis

Aucun pré-requis

### Modalités

- Présentiel
- E-learning
- Classe virtuelle
- Mixte

### Durée

Heures : 14h

EPP : OUI  NON

### Profil du formateur

Infirmière experte en analyse des pratiques professionnelles

### Tarif

873,60 €

Version : 06/2023

Taux moyen de satisfaction : n/c

Taux de réussite post-test : n/c

# PARTAGE DES PRATIQUES : BON USAGE DES MÉDICAMENTS

Orientation DPC : 31 : Bon usage des médicaments

(Sous réserve de validation de prise en charge par l'ANDPC)

### Objectifs • 1<sup>ère</sup> demi-journée : 9h - 13h

1. Cibler les problématiques en termes de bon usage des médicaments lors de l'exposé de situations cliniques
2. Évaluer ses pratiques professionnelles au regard de l'examen des données de la littérature scientifique et professionnelle
3. Prévoir un plan d'action à mettre en œuvre après analyse des situations cliniques en ayant vérifié la validité, l'utilité et l'applicabilité des références en matière de surveillance étroite des effets secondaires, indésirables et des risques iatrogéniques, du repérage des causes et des facteurs de risque des accidents d'origine médicamenteuse et de l'observance du patient.

### Objectifs • 2<sup>ème</sup> demi-journée : 14h - 17h

4. Faire un retour d'expérience concernant la mise en place du plan d'action d'amélioration des pratiques du bon usage des médicaments et en assurer le suivi au regard d'indicateurs ciblés
5. Évaluer l'impact des axes d'amélioration sur les pratiques et proposer de nouvelles actions (parcours de soin, suivi indicateur, fiche information patient, fiche éducative sur la prise médicamenteuse...) dans une démarche continue de la qualité

Nos formations peuvent être adaptées pour les personnes en situation de handicap. Notre Référente Handicap est à votre disposition pour échanger en toute confidentialité sur votre projet de formation et pour mettre en place les éventuels aménagements spécifiques à prévoir. Contactez notre Référente Handicap, Mme Marion David, à l'adresse suivante : [contact@orionsante.fr](mailto:contact@orionsante.fr) pour convenir d'un rendez-vous téléphonique.